

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières, tenue le mardi 5 octobre 2021 à 17 h 30, à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot.

Sont présents: Madame Dominique Tanguay, conseillère du district électoral des Saules et présidente de l'arrondissement
Madame Alicia Despins, conseillère du district électoral de Vanier-Duburger
Monsieur Patrick Paquet, conseiller du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Sont également présents: Monsieur Patrick Bastien, directeur de l'arrondissement
Mme Karine Gingras-Royer, assistante-greffière d'arrondissement
Madame Julie Desjardins, directrice gestion du territoire

La présidente de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

CA2-2021-0186 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Paquet, appuyée par madame la conseillère Alicia Despins, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié par l'ajour du point suivant:

4.1 Liste des virements budgétaires du mois de septembre 2021.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Questions découlant du procès-verbal

Aucune question.

Approbation du procès-verbal

CA2-2021-0187 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Paquet, appuyée par madame la conseillère Alicia Despins, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2021, tel que déposé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Dépôt par l'assistante-greffière d'arrondissement:

- Liste des virements budgétaires pour le mois de septembre 2021

Première partie de la période d'intervention des membres du conseil

Une première période d'intervention, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Première période de questions des citoyens

Une première période de questions, d'une durée maximale de trente-cinq minutes, est tenue à l'intention des citoyens présents et des questions reçues par courriel.

Propositions

Gestion du territoire

Loisirs, sports et vie communautaire

CA2-2021-0188 Autorisation de l'ajustement au montant prévu de la compensation financière du Programme Vacances-Été 2021 pour l'organisme Loisirs Vanier pour un montant total de 11 908,78 \$ - LS2021-164 (CT-2560224)

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins, appuyée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, il est résolu d'autoriser l'ajustement de 11 908,78 \$ au montant prévu de la compensation financière du Programme Vacances-Été 2021 afin d'effectuer le dernier versement à Loisirs Vanier

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA2-2021-0189 **Modification de la résolution CA2-2021-0031 relative au versement de subventions à quatre organismes dans le cadre du programme Estival-Ado 2021 pour un total de 61 831 \$ afin d'y soustraire un total de 15 165 \$ - LS2021-140**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Paquet, appuyée par madame la conseillère Alicia Despins, il est résolu de modifier la résolution CA2-2021-0031 relative au versement de subventions à quatre organismes dans le cadre du Programme Estival-Ado 2021 pour un total de 61 831 \$ afin d'annuler la subvention de 15 165 \$ destinée à Loisirs et sports Neufchâtel inc.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Circulation et stationnement

CA2-2021-0190 **Ordonnance numéro O-350 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Monseigneur-Plessis, quartier Vanier - District de Vanier-Duberge - TM2021-220**

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins, appuyée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, il est résolu d'édicter l'ordonnance numéro O-350 de l'Arrondissement des Rivières concernant le stationnement sur la rue Monseigneur-Plessis, relative au Règlement R.C.A.2V.Q. 92, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Autre

Matières nécessitant une consultation publique

Avis de motion et projets de règlement

Adoption des règlements

CA2-2021-0191 ***Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction sur les lots numéros 1 228 676, 1 228 681, 1 228 682 et 2 142 985 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 315 - District électoral de Vanier-Duberge - Quartier de Duberge-Les Saules - GT2021-311***

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins, appuyée par madame la présidente Dominique Tanguay, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction sur les lots numéros 1 228 676, 1 228 681, 1 228 682 et 2 142 985 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 315.*

Adoptée à l'unanimité

CA2-2021-0192 ***Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc, R.C.A.2V.Q. 310 (Halte-Bouffe Bouvier - 840, rue Bouvier - District de Neufchâtel-Lebourgneuf - Quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf) - GT2021-287***

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Paquet, appuyée par madame la conseillère Alicia Despins, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc, R.C.A.2V.Q. 310.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA2-2021-0193 ***Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22016Cb, R.C.A.2V.Q. 316 (SM Sport - rue Jean-Marchand - District des Saules - Quartier de Duberge-Les Saules) - GT2021-325***

Sur la proposition de madame la présidente Dominique Tanguay, appuyée par madame la conseillère Alicia Despins, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22016Cb, R.C.A.2V.Q. 316.*

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions des citoyens

Une deuxième période de questions, d'une durée maximale de dix minutes, est tenue à l'intention des citoyens présents.

Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

Une deuxième période d'intervention, d'une durée maximale de quinze minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Clôture

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement des Rivières sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.2V.Q. 1, la présidente de l'arrondissement déclare la séance close à 18 h 13, puisque le conseil d'arrondissement a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Dominique Tanguay
présidente de
l'arrondissement

Karine Gingras-Royer
Assistante-greffière
d'arrondissement